

Communiqué de presse

Statistique policière de la criminalité 2024 pour le canton de Neuchâtel

La publication par l'Office fédéral de la statistique (OFS) au niveau suisse du rapport annuel de la statistique policière de la criminalité (SPC) est l'occasion pour Neuchâtel de publier un rapport sur la situation criminelle du canton. Pour l'année 2024, dans un contexte de hausse générale observée au niveau suisse (+8%), le canton de Neuchâtel enregistre une hausse plus modérée des infractions au Code pénal de 6%. Les violences sexuelles et domestiques annoncées sont en nette augmentation. Les infractions cyber poursuivent leur hausse (+21%).

Depuis 2009, le rapport annuel de la statistique policière de la criminalité (SPC) présente une analyse de la situation sécuritaire en Suisse, fruit d'une collaboration entre toutes les polices cantonales et l'Office fédéral de la statistique. Si l'année 2024 enregistre une augmentation globale des infractions au niveau national, le canton de Neuchâtel connaît une progression plus modérée. Le canton de Neuchâtel se situe dans les dix cantons où l'évolution est la plus limitée.

Le nombre d'infractions au Code pénal recensées dans le canton en 2024 s'élève à 13'034, soit une hausse de 6% par rapport aux 12'242 infractions enregistrées en 2023. En perspective décennale, ces chiffres restent inférieurs de 10% à ceux de 2014, où 14'462 infractions avaient été comptabilisées.

Le taux d'élucidation des infractions au code pénal demeure stable dans le canton en 2024 (45,7% contre 44,7% en 2023) et reste supérieur à la moyenne nationale (37.7%).

Profil des personnes prévenues

En 2024, la police a identifié 2'890 personnes prévenues d'infraction au Code pénal, dont 79% d'hommes et 21% de femmes. Les mineurs, au nombre de 307, représentent 10% de ce total. Parmi l'ensemble des personnes mises en cause, 40% sont de nationalité suisse, 28% sont des résidents étrangers, 14% sont des requérants d'asile et 18% sont des personnes étrangères de passage ou en situation irrégulière.

Infractions au patrimoine

Les biens demeurent la cible principale des actes délictueux, représentant 68% des infractions au Code pénal, qu'elles se déroulent dans l'espace physique ou numérique. Ce domaine connaît une progression contenue de 3% en 2024.

Parmi les 8'924 infractions contre le patrimoine, 4'269 sont des vols, dont le volume a baissé de 1%. Les vols avec violence sont en recul en 2024. Les brigandages sont en diminution de 18% (58 en 2024 ; 71 en 2023), de même que les vols à l'arraché avec une baisse de 15% (35 en 2024 ; 41 en 2023). Les vols par effraction sont restés stables (536 en 2024 ; 530 en 2023).

Infractions de violence

Les infractions à l'intégrité corporelle constituent 7% de l'ensemble des cas, les infractions à l'intégrité sexuelle 2%.

Trois homicides ont été commis en 2024, liés à des contextes de violences domestiques : dans une première affaire, un homme a ôté la vie de son épouse et de leur fille avant de mettre fin à ses jours dans un contexte de détresse financière ; dans l'autre cas, l'auteur a tué son épouse avant de se suicider.

Les actes de violence connaissent une augmentation globale de 6% (+72 cas).

Après plusieurs années de baisse consécutive, les infractions de violence domestique ont augmenté de 40% entre 2023 et 2024 (700 infractions en 2024 contre 501 en 2023). Cette évolution ramène proche du niveau que connaissait le canton en 2017 (779 infractions).

Après une diminution observée en 2023, les infractions à l'intégrité sexuelle connaissent une forte progression (+47%). Les cas de viol notamment augmentent sensiblement, passant de 25 cas en 2023 à 48 en 2024.

Cette hausse des violences domestiques et sexuelles s'explique par une augmentation des annonces de cas à la police, plus que par une augmentation du phénomène lui-même. L'augmentation du taux d'annonce à la police est très certainement le résultat d'une forme de libération de la parole dans notre société, ainsi que de la politique de prévention et de sensibilisation menée activement par le canton. Une attention soutenue est en effet accordée à la lutte contre ces violences dans le cadre du programme de législation, avec de nombreuses mesures.

Escroqueries dans les sphères numériques et physiques

La cybercriminalité poursuit sa progression, avec des auteurs qui font preuve d'une créativité redoublée dans l'élaboration des arnaques en ligne. Les fraudes aux investissements sur Internet connaissent une augmentation de 77% (46 en 2024 ; 26 en 2023). Il en va de même des arnaques à la romance et des faux ordres de virement internationaux (arnaques au président), qui augmentent respectivement de 114% (30 en 2024 ; 14 en 2023) et 125% (18 en 2024 ; 8 en 2023). Le préjudice total pour les infractions de cybercriminalité recensées dans le canton de Neuchâtel en 2024 s'élève à 7.8 millions de francs, soit 15% d'augmentation par rapport à 2023. Dans ce domaine, les efforts de prévention menés aux niveaux cantonal et national s'avèrent indispensables, notamment pour informer le public lors d'attaques massives ou de l'apparition de nouveaux modes opératoires.

Concernant les escroqueries traditionnelles, les phénomènes de "faux policiers/banquiers/neveux" ont causé des préjudices considérables dans la région et en Suisse romande. Les personnes âgées sont particulièrement ciblées, avec des dommages s'élevant à plusieurs centaines de milliers de francs dans le canton. Malgré de nombreuses campagnes de prévention, des arrestations d'auteurs et une couverture médiatique importante, ces cas persistent. La police neuchâteloise intensifiera ses efforts en 2025 dans ce domaine et dans la prévention de manière générale.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 24 mars 2025